

continuerons à nier son origine hybride, par les motifs que nous avons énoncés dans notre travail précité.

Que si, pour légitimer la détermination de notre espèce, notre discussion ne suffit pas, nous ajouterons que de savants correspondants, au nombre desquels nous sommes heureux de compter M. Grenier, le savant collaborateur de M. Godron, ont sanctionné le nom que nous avons donné au *Primula charentais*.

Nous n'avons pas l'honneur d'avoir M. Godron pour correspondant, nous le regrettons; peut-être aurait-il pu mieux juger sur nos *exsiccata* que sur nos modestes écrits.

NOTE SUR UNE ESPÈCE NOUVELLE DE *POTAMOGETON* A AJOUTER A LA FLORE DES ENVIRONS DE PARIS, par **M. Eug. GAUDEFROY.**

J'ai l'honneur de remettre, pour l'herbier de la Société, des échantillons d'une espèce de *Potamogeton*, qui est, sinon entièrement nouvelle pour la flore parisienne, mais dont, du moins, la présence a été contestée dans nos environs. Je veux parler du *Potamogeton obtusifolius* M. K.

Notre savant confrère et maître, M. Chatin, a eu l'obligeance de nous signaler, l'été dernier, deux localités nouvelles, découvertes par lui, d'une autre rare espèce du même genre, le *Potamogeton acutifolius* Link, indiqué jusque là seulement aux confins de notre flore, à Onsen-Bray (Oise).

MM. P. de Bretagne, G. Maugin, Mouillefarine et moi, désireux de récolter cette intéressante espèce, nous nous rendîmes, le 19 juillet dernier, aux endroits indiqués.

Dans le premier (une mare contiguë au déversoir de l'étang de Trappes, Seine-et-Oise), le *Potamogeton acutifolius* croissait seul et en abondance. Nous le recueillîmes en fruits mûrs.

Dans le second (une autre mare voisine du hameau de Troux, distant de Guyancourt (Seine-et-Oise) d'environ 3 kilomètres), cette même plante, bien que plus rare, croissait pêle-mêle avec un autre *Potamogeton*, que nous prîmes, au premier abord, pour le *P. pusillus* L. var. *major* Fries.

Un examen plus attentif et la comparaison d'échantillons d'herbiers, m'ont fait reconnaître cette plante pour le *Potamogeton obtusifolius* M. K.

Cette espèce diffère du *P. pusillus* var. *major* par ses pédoncules fructifères égalant environ la longueur des épis, tandis qu'ils sont deux à trois fois plus longs dans la plante de M. Fries, par la grosseur relative des carpelles, la largeur et la forme des feuilles, etc.

Je n'ai pu non plus la rapporter à une espèce voisine, le *Potamogeton Berchtoldi* Fieber (Boreau, *Fl. du Centre*, 3<sup>e</sup> édit. p. 601); cette espèce ayant le pédoncule plus long que l'épi, les carpelles à cinq angles, caractères que je n'ai pas observés dans nos échantillons.

Je prie MM. les membres de la Société de vouloir bien examiner notre plante. J'espère que le résultat de leurs observations confirmera notre découverte et donnera droit de cité à une espèce de plus pour notre flore parisienne.

M. Chatin dit qu'il avait vu, dans la même localité, la plante signalée par M. Gaudefroy, mais qu'il l'avait prise, au premier abord, pour le *Potamogeton pusillus* var. *major* Fries.

M. Cosson fait remarquer combien il est intéressant de constater, dans la même localité, la présence de deux espèces aussi rares, et il rappelle que les *Potamogeton* n'ont pas de stations bien fixes et qu'ils disparaissent parfois des lieux où ils étaient assez communs.

M. Cordier fait à la Société la communication suivante :

SUR UN CHAMPIGNON CROISSANT DANS LA SALLE D'ASPIRATION DE  
BOURBON-L'ARCHAMBAULT, par **M. F.-S. CORDIER.**

M. le docteur Charnaux, médecin à Bourbon-l'Archambault (Allier), a adressé au secrétaire de l'Académie de médecine, un échantillon d'une espèce de Champignon qui végète sur les parois de la salle d'aspiration de Bourbon-l'Archambault.

Je transcris ici la lettre qui était jointe à cet envoi :

Bourbon-l'Archambault, 26 juillet 1863.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous adresser un échantillon d'une espèce de Champignon qui végète sur les parois intérieures de la salle d'aspiration de Bourbon-l'Archambault.

J'ai pensé que cette communication pourrait intéresser non-seulement les botanistes, mais encore MM. les membres de l'Académie qui composent la Commission des eaux.

Cette végétation pourrait peut-être venir en aide à l'analyse chimique et jeter quelques lumières sur la composition de l'atmosphère de la salle d'aspiration, et en même temps faire naître de nouvelles indications thérapeutiques.

Voici dans quelles conditions ce Champignon se développe :

La salle est constituée par une voûte de brique, recouverte de ciment hydraulique, lissé autant que possible. On ne remarque aucune anfractuosité, aucune dégradation.

La température varie de 31 à 35 degrés centigrades.

L'atmosphère paraît être à son maximum de saturation hygrométrique par les vapeurs de la source, à en juger par la couche d'eau qui baigne constamment les parois des murs.

Ces murs sont littéralement tapissés par un réseau de racines assez résistantes (j'en ai joint un spécimen) s'anastomosant entre elles et pouvant atteindre 2 mètres de longueur.

Sur de petits renflements de ces racines, prennent naissance les Champignons, dont l'évolution est extrêmement rapide : un jour suffit pour les voir naître et se dessécher.

Cette espèce est-elle la même que le *Clavaria thermalis*, observé dans les galeries des sources sulfureuses des Pyrénées?

Est-elle différente?

J'ai déposé, dans un terrain bien préparé, des racines que j'avais arrachées aux murs ; je n'ai rien obtenu.

Je me propose de répéter l'expérience, en arrosant une nouvelle couche avec de l'eau thermale.

CHARNAUX, D.-M.